

A large, stylized graphic of a basketball player in white and teal, positioned on the left side of the poster. The player is in a dynamic pose, jumping or moving forward, with a basketball above their head. The background is a solid dark blue.

TQR U18M

EVRE BC

31 août 2024

Délégués :

8h - 13h : ALLARD Bénédicte

13h - 18h : DELAUNAY Bernard

13h - 18h : VERON Sylvie





TQR U18M

Lieux : salle de St Pierre Montlimart

- 1 poule de 5
- Temps de jeu: 2X10' et 5' de mi-temps + prolongation de 2 min autant que nécessaire
- 5 équipes participantes pour **3 places qualificatives** en championnat régional jeune,
- Les 3 premières équipes montent en région

Délégués du Comité : à préciser

EQUIPES
Evre BC
Cholet Basket 3
Chemillé
Trémentines
Trélazé



TQR U18M

Matches en 2*10'

HEURES	Salle omnisport de St Pierre Montlimart	
9H00	Evre BC	Cholet Basket 3
10H00	Chemillé	Trémentines
11H00	Evre BC	Trélazé
12H00	Cholet Basket 3	Chemillé
13H00	Trémentines	Trélazé
14H00	Evre BC	Chemillé
15H00	Cholet Basket 3	Trélazé
16H00	Evre BC	Trémentines
17H00	Chemillé	Trélazé
18H00	Cholet Basket 3	Trémentines



TQR U18M

Fonctionnement

Les rencontres seront disponibles en e-Marque.
Le Comité adressera le vendredi après-midi les codes des rencontres

Organisateur		La tenue des tables de marque est à la charge du groupement sportif organisateur Vérifier que les personnes qui officieront à la table de marque et le délégué de club soient licenciés.
		Prévenir les équipes participantes et le Comité s'il y a restauration possible sur place ou non
		Prévoir une trousse à pharmacie ainsi que de la glace , ainsi qu' un point d'eau pour le remplissage des gourdes
		Prévoir une ouverture de la salle 1h avant la première rencontre
		Prévoir 2 ordinateurs.
		Prévoir d'avoir le récapitulatif des codes e-Marque V2 des rencontres à la table de marque.
		Transmettre sur FBI les fichiers au fur et à mesure des matchs ou au plus tard à l'issue du dernier match de la journée
Clubs participants		Trombinoscope équipe" de FBI en version papier ou numérique - adresser au Comité la liste des pratiquants pour vérification des licences <u>avant le 23 août</u>
		Possibilité de venir à plus de 10 joueurs-euses mais seulement 10 sur la feuille à chaque rencontre,
		Prévoir 2 jeux de maillots de couleurs différentes
		Prévoir une trousse à pharmacie
	Chaque équipe doit prévoir des gourdes	



TQR U18M

Règlements

Tout-e participant-e au tournoi (joueur-entraîneur-arbitre) devra être régulièrement qualifié-e et surclassé-e à la FFBB pour la saison 2024/2025. Vous devez présenter aux officiels le « Trombinoscope » de FBI en version papier ou numérique. A défaut chaque joueur ou entraîneur devra pouvoir justifier de son identité. Afin de vérifier les qualifications, adresser au Comité la liste des pratiquants pour vérification des licences avant le 23 août,

Le règlement FFBB reste en vigueur excepté pour les temps de jeu et prolongations. Pour les matchs en 2*10' les règles par ¼ temps sont également appliquées (5 fautes etc.). En cas d'égalité, le classement se fera conformément à l'article 61 du règlement sportif:

1- Le classement des équipes doit se faire sur la base des rapports victoires/défaites enregistrés par chacune des équipes, à savoir 2 points pour chaque victoire, 1 point pour chaque défaite (y compris les rencontres perdues par défaut) et 0 point pour une rencontre perdue par forfait ou pénalité.

2- La procédure doit être appliquée pour chaque équipe ayant joué seulement un match contre chaque adversaire dans le groupe (tournoi simple), de même que pour toutes équipes ayant joué deux ou davantage de rencontres contre chaque adversaire (championnat de Ligue avec match aller et retour, ou davantage).

3- Si des équipes sont à égalité de points au classement, elles seront départagées en tenant compte uniquement du nombre de points au classement.

4- Si des équipes restent à égalité, un nouveau classement sera effectué pour les départager en tenant seulement compte des points acquis au classement lors des rencontres entre les équipes à égalité. Si à l'issue de ce second classement, des équipes restent à égalité, elles seront départagées selon les critères suivants appliqués selon l'ordre qui suit :

- 1. Plus grande différence de points (points marqués-points encaissés) sur les rencontres jouées entre elles, si le nombre de rencontres jouées entre elles est identique pour toutes les équipes à égalité,*
- 2. Plus grand nombre de points marqués sur les rencontres jouées entre elles, si le nombre de rencontres jouées entre elles est identique pour toutes les équipes à égalité,*
- 3. Plus grande différence de points (points marqués-points encaissés) sur l'ensemble des rencontres du groupe.*
- 4. Plus grand nombre de points marqués sur l'ensemble des rencontres du groupe*
- 5. Tirage au sort.*

Les arbitres seront désignés par le Comité Départemental et les frais seront facturés aux clubs de manière équitable.



U18M

COMITÉ DE BASKETBALL DU MAINE-ET-LOIRE

www.maineetloirebasketball.org

02 41 47 56 47

